



Commission économique pour l'Europe**Conférence des statisticiens européens****Soixante-huitième réunion plénière**

Genève, 22-24 juin 2020

Point 7 de l'ordre du jour provisoire

Statistiques pour les objectifs de développement durable**Rapport d'activité sur la plateforme régionale de la
Commission économique pour l'Europe pour les statistiques
relatives aux objectifs de développement durable¹****Note du secrétariat***Résumé*

La soixante-septième réunion plénière de la Conférence des statisticiens européens a souscrit à l'idée d'élaborer une plateforme régionale pour les statistiques relatives aux objectifs de développement durable (ODD), sur la base de la proposition du secrétariat et en collaboration avec une équipe spéciale composée du Canada, du Danemark (chef de file), de la Fédération de Russie, de la Pologne, du Royaume-Uni et de la Suède. En avril 2020, les trois éléments de la plateforme avaient été lancés : le pôle de connaissances sur les objectifs de développement durable en décembre 2019 et le tableau de bord et la base de données relatifs aux indicateurs de suivi des objectifs de développement durable en mars et avril 2020, respectivement. Le document récapitule les progrès réalisés dans l'élaboration de la plateforme, identifie certains problèmes et formule des propositions pour les prochaines étapes.

¹ Il a été convenu que le présent document serait publié après la date normale de publication en raison de circonstances indépendantes de la volonté du soumetteur.



I. Généralités

1. Lors de sa réunion d'octobre 2019, le Bureau de la Conférence des statisticiens européens a appuyé la poursuite des travaux sur la plateforme régionale de la CEE pour les statistiques relatives aux objectifs de développement durable et a demandé au secrétariat de continuer les activités entreprises dans la mesure des ressources disponibles et en tirant parti des solutions élaborées au niveau mondial. Le secrétariat y travaille avec une équipe spéciale composée du Canada, du Danemark (chef de file), de la Fédération de Russie, de la Pologne, du Royaume-Uni et de la Suède.

2. Le présent rapport décrit les activités que le Secrétariat et l'Équipe spéciale mènent en vue de développer la plateforme régionale de la CEE pour les statistiques relatives aux objectifs de développement durable, en mettant l'accent sur les activités menées depuis octobre 2019. Les documents précédents sur cette question comprennent : a) la proposition de lancement des travaux présentée à la réunion plénière de 2019 de la Conférence des statisticiens européens (ECE/CES/2019/8/Add.1) ; et b) le rapport sur les progrès accomplis soumis à la réunion d'octobre 2019 du Bureau de la Conférence (ECE/CES/BUR/2019/OCT/11).

II. Principales caractéristiques de la plateforme régionale

3. La plateforme régionale de la CEE pour les statistiques relatives aux objectifs de développement durable se compose :

- D'un pôle de connaissances sur les objectifs de développement durable ;
- D'un tableau de bord relatif aux indicateurs de suivi des objectifs de développement durable pour la région de la CEE ;
- D'une base de données relative aux indicateurs de suivi des objectifs de développement durable pour la région de la CEE (qui s'appuie sur la base de données statistiques de la CEE).

4. La plateforme a pour objectif de communiquer les progrès accomplis dans la réalisation des objectifs de développement durable dans la région de la CEE, de faciliter l'accès à des indicateurs actualisés sur la mise en œuvre des ODD et de diffuser des données et des métadonnées.

5. La plateforme régionale dessert un large éventail de publics intéressés par les objectifs de développement durable. Le pôle de connaissances et la base de données sont principalement conçus à l'intention des statisticiens et autres professionnels qui travaillent sur les méthodologies, la comparabilité des indicateurs et les analyses. Le tableau de bord est destiné au public et aux décideurs politiques afin qu'ils puissent plus facilement avoir un aperçu de la situation de leur pays par rapport aux autres pays de la région en ce qui concerne la mise en œuvre des ODD.

III. État d'avancement des travaux

A. Le pôle de connaissances

6. Le pôle de connaissances permet d'accéder de manière plus conviviale à une quantité considérable d'informations sur les activités régionales et nationales, à des orientations méthodologiques, tels que la feuille de route de la Conférence des statisticiens européens pour les statistiques relatives aux ODD, aux outils pour aider les pays à la mettre en œuvre et aux liens vers les activités nationales. Il consolide en outre les informations sur les aspects législatifs, institutionnels, fonctionnels et pratiques de la production de statistiques pour les ODD. L'ajout récent comprend les coordonnées des points focaux sur les statistiques pour les ODD dans les pays de la CEE. Le pôle de connaissances est lié de manière évidente au tableau de bord des indicateurs de suivi des ODD par le biais de la tuile vectorielle sur sa page d'accueil.

Figure 1
Interface du pôle de connaissances sur les ODD



7. Ce pôle de connaissances a été lancé le 2 décembre 2019. Le secrétariat de la CEE l'actualisera en permanence et le complétera par de nouvelles informations.

B. Tableau de bord

8. Le tableau de bord est conçu comme la principale source d'informations rapidement accessibles sur les progrès accomplis par les pays de la CEE dans la réalisation des ODD. Par rapport aux diverses sources de données mondiales dans ce domaine, il a pour principaux avantages : a) d'offrir un moyen facile et intéressant de comparer les pays ; b) de permettre aisément et utilement d'examiner les données par sexe ; c) de pouvoir se concentrer sur les pays de la CEE sans devoir procéder à une sélection manuelle à partir de longues listes de pays ; d) de s'appuyer sur des sources de données officielles.

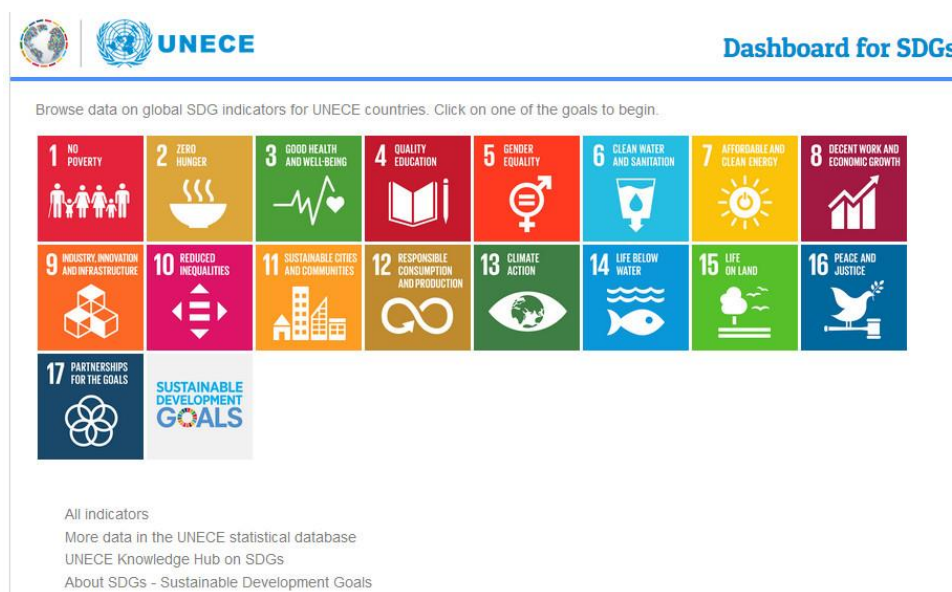
9. Pour déterminer la portée réelle du tableau de bord, le secrétariat de la CEE a examiné, au cours de l'été 2019, les activités régionales menées par Eurostat, CIS-Stat et l'OCDE s'agissant des objectifs de développement durable, ainsi que les indicateurs de suivi des ODD sélectionnés pour le mécanisme de suivi du Programme d'action de la CIPD au-delà de 2014 pour la région de la CEE. Après examen de tous les indicateurs, 73 ont été sélectionnés dans la liste mondiale en fonction de leur pertinence pour la région et de la disponibilité des données. La liste complète des indicateurs sélectionnés est présentée en annexe.

10. Tous les indicateurs sélectionnés relèvent du niveau 1 ou 2 de la liste mondiale, c'est-à-dire ceux qui sont conceptuellement clairs et pour lesquels il existe une méthodologie. Bon nombre des indicateurs sélectionnés consistent en un ensemble de sous-indicateurs, tels que le pourcentage de population qui bénéficie de différents types de prestations sociales (indicateur 1.3.1), les compétences en matière de TIC (4.4.1) ou les divers effets des catastrophes (11.5.1).

11. Toutes les données présentées proviennent de la Base de données mondiale relative aux indicateurs de suivi des objectifs de développement durable gérée par la Division de statistique.

12. Le Secrétariat a demandé à un large éventail de collègues et d'experts nationaux d'examiner et de tester la fonctionnalité du tableau de bord en novembre-décembre 2019. Sur la base des informations obtenues en retour, un grand nombre de petits ajustements ont été apportés à la conception du tableau de bord en janvier-février 2020. Cet effort a bénéficié de la contribution en nature de la Suisse sous la forme de services de conseil fournis par une entreprise spécialisée dans la visualisation de données.

Figure 2
Interface du tableau de bord pour les ODD



13. Le tableau de bord a été lancé le 13 mars 2020. Sur la base des données présentées dans celui-ci, la Division de statistique de la CEE a établi un rapport intitulé *Towards achieving the Sustainable Development Goals in the UNECE region: a statistical portrait of progress and challenges* (Vers la réalisation des objectifs de développement durable dans la région de la CEE : un portrait statistique des progrès accomplis et des défis restant à surmonter), présenté lors du Forum régional sur le développement durable (Genève, 19 mars 2020).

C. Base de données

14. Les données diffusées par le tableau de bord peuvent être étudiées plus en détail dans la base de données de la CEE sur les indicateurs de suivi des ODD où elles sont organisées en cubes PC-Axis. Un utilisateur peut construire un tableau en sélectionnant un ou plusieurs indicateurs, pays, années civiles et catégories de variables pour lesquels des données ventilées sont disponibles. La base de données a été lancée en avril 2020.

IV. Étapes suivantes

A. Améliorer les métadonnées

15. La préparation du rapport régional de la CEE sur les objectifs de développement durable a révélé des problèmes de comparabilité dans le temps et entre les pays, qui n'ont pas pu être résolus à l'aide de la documentation disponible. Des explications supplémentaires ont été demandées aux organismes responsables des indicateurs relatifs aux ODD. Il est donc nécessaire d'améliorer les métadonnées pertinentes pour la comparabilité dans le temps et entre pays afin d'aider les utilisateurs à comprendre les statistiques figurant dans le tableau de bord et la base de données de la CEE.

16. Sur la base de l'expérience acquise lors de la création du tableau de bord et de la base de données ainsi que de la rédaction du rapport régional, la CEE étudie les moyens d'accroître la quantité des métadonnées disponibles et d'améliorer leur diffusion, en coordination avec la Division de statistique.

B. Collecte de données auprès de sources nationales

17. Le secrétariat de la CEE a exploré les possibilités d'obtenir des données nationales pour les indicateurs mondiaux relatifs aux ODD à partir des sites Web des pays. Sur les 56 États membres de la CEE, 35 disposent de (quelques) données sur les ODD disponibles sur le Web. Cependant, les pays utilisent souvent des indicateurs nationaux supplémentifs au lieu d'indicateurs mondiaux, les formats de données varient et les possibilités de téléchargement sont limitées. Au printemps 2020, seuls quatre pays offrent la possibilité d'automatiser les téléchargements de données. Dans ces circonstances, le secrétariat ne peut actuellement pas étendre sa collecte de données sur les ODD aux plateformes nationales.

18. Une équipe spéciale sur la transmission des données (sous l'égide du Groupe directeur des statistiques pour les ODD de la Conférence des statisticiens européens) travaille à l'élaboration d'orientations à l'intention des pays afin d'harmoniser la diffusion des indicateurs de suivi des ODD sur les plateformes nationales de notification (ou autres sites Web) et de faciliter leur téléchargement (par exemple en utilisant les formats API ou SDMX). Quelques pays testent également le format SDMX pour le transfert des indicateurs de suivi des ODD. Le secrétariat suit les progrès réalisés au niveau international dans ce domaine et travaille avec l'Équipe spéciale de la Conférence des statisticiens européens pour déterminer quand et comment il sera possible d'inclure les données nationales sur les indicateurs mondiaux de suivi des ODD dans la base de données statistiques de la CEE.

V. Contribution demandée à la réunion plénière de la Conférence des statisticiens européens

19. La réunion plénière de la Conférence des statisticiens européens est invitée à formuler des observations sur les activités entreprises dans le cadre de l'élaboration de la plateforme régionale de la CEE pour les statistiques relatives aux objectifs de développement durable et à fournir des conseils sur les mesures supplémentaires à prendre dans ce domaine.

Annexe

Indicateurs mondiaux de suivi des objectifs de développement durable sélectionnés pour le tableau de bord et la base de données de la CEE

- 1.1.1 Proportion de la population vivant au-dessous du seuil de pauvreté fixé au niveau international
- 1.2.1 Proportion de la population vivant au-dessous du seuil national de pauvreté
- 1.3.1 Proportion de la population bénéficiant de socles ou systèmes de protection sociale
- 1.5.1 Nombre de personnes décédées, disparues ou directement touchées lors de catastrophes, pour 100 000 personnes
- 2.2.1 Prévalence du retard de croissance chez les enfants de moins de 5 ans
- 2.2.2 Prévalence de [surpoids et émaciation] chez les enfants de moins de 5 ans
- 3.1.1 Taux de mortalité maternelle
- 3.2.1 Taux de mortalité des enfants de moins de 5 ans
- 3.2.2 Taux de mortalité néonatale
- 3.3.1 Nombre de nouvelles infections à VIH pour 1 000 personnes séronégatives
- 3.3.2 Incidence de la tuberculose
- 3.4.1 Taux de mortalité attribuable à des maladies cardiovasculaires, au cancer, au diabète ou à des maladies respiratoires chroniques
- 3.4.2 Taux de mortalité par suicide
- 3.5.2 Abus d'alcool
- 3.6.1 Taux de mortalité lié aux accidents de la route
- 3.7.1 Proportion de femmes en âge de procréer (15 à 49 ans) qui utilisent des méthodes modernes de planification familiale
- 3.7.2 Taux de natalité chez les adolescentes
- 3.8.1 Couverture des services de santé essentiels
- 3.9.1 Taux de mortalité attribuable à la pollution de l'air dans les habitations et à la pollution de l'air ambiant
- 3.a.1 Prévalence de la consommation actuelle de tabac chez les personnes de 15 ans ou plus (taux comparatifs par âge)
- 4.1.1 Proportion d'enfants et de jeunes en fin de premier cycle du secondaire qui maîtrisent au moins les normes d'aptitudes minimales en i) lecture et ii) mathématiques, par sexe
- 4.4.1 Proportion de jeunes et d'adultes ayant des compétences en [informatique et communications], par type de compétence
- 4.5.1 Indice de parité femmes/hommes s'agissant du taux de participation à un programme d'éducation et de formation scolaire ou non scolaire
- 5.2.1 Proportion de femmes et de filles âgées de 15 ans ou plus ayant vécu en couple victimes de violences physiques, sexuelles ou psychologiques infligées au cours des douze mois précédents par leur partenaire actuel ou un ancien partenaire
- 5.4.1 Proportion du temps consacré à des soins et travaux domestiques non rémunérés

- 5.5.1 Proportion de sièges occupés par des femmes dans les [parlements nationaux/les administrations locales]
- 5.5.2 Proportion de femmes occupant des [postes de direction/postes de cadres supérieurs et intermédiaires].
- 6.3.1 Proportion des eaux usées ménagères traitées sans danger
- 6.3.2 Proportion des plans d'eau dont la qualité de l'eau ambiante est bonne
- 6.4.2 Niveau de stress hydrique : prélèvements d'eau douce en proportion des ressources en eau douce disponibles
- 7.2.1 Part de l'énergie renouvelable dans la consommation finale d'énergie
- 7.3.1 Intensité énergétique [rapport entre énergie primaire et produit intérieur brut (PIB)]
- 8.1.1 Taux de croissance annuelle du PIB réel par habitant
- 8.2.1 Taux de croissance annuelle du PIB réel par personne pourvue d'un emploi
- 8.4.2 Consommation matérielle nationale par [habitant et par unité de PIB]
- 8.5.1 Rémunération horaire moyenne des salariés hommes et femmes
- 8.6.1 Proportion de jeunes (âgés de 15 à 24 ans) non scolarisés et sans emploi ni formation
- 8.8.1 Fréquence des accidents du travail [mortels/non mortels]
- 8.10.1 Nombre de distributeurs automatiques de billets pour 100 000 adultes
- 8.10.2 Proportion d'adultes (15 ans ou plus) possédant un compte dans une banque ou dans une autre institution financière ou faisant appel à des services monétaires mobiles
- 9.1.2 Nombre de passagers et volume de fret transportés, par mode de transport
- 9.2.1 Valeur ajoutée dans l'industrie manufacturière, en proportion du PIB et par habitant
- 9.4.1 Émissions de dioxyde de carbone
- 9.5.1 Dépenses de recherche-développement en proportion du PIB
- 9.5.2 Nombre de chercheurs par million d'habitants
- 9.b.1 Proportion dans la valeur ajoutée totale de la valeur ajoutée des secteurs de moyenne et haute technologie
- 9.c.1 Proportion de la population ayant accès à un réseau mobile, par type de technologie
- 10.1.1 Taux de croissance des dépenses des ménages ou du revenu par habitant pour les 40 % de la population les plus pauvres et pour l'ensemble de la population
- 10.4.1 Part du travail dans le PIB, y compris les salaires et les transferts sociaux
- 10.c.1 Coûts des envois de fonds en proportion du montant transféré
- 11.1.1 Proportion de la population urbaine vivant dans des quartiers de taudis, des implantations sauvages ou des logements inadéquats
- 11.5.1 Nombre de personnes décédées, disparues ou directement touchées lors de catastrophes, pour 100 000 personnes
- 11.6.2 Niveau moyen annuel de particules fines dans les villes
- 12.2.2 Consommation matérielle nationale par [habitant et par unité de PIB]
- 12.4.1 Nombre de parties aux accords internationaux multilatéraux sur l'environnement relatifs aux substances chimiques et autres déchets dangereux ayant satisfait à leurs engagements et obligations en communiquant les informations requises par chaque accord
- 12.c.1 Montant des subventions aux combustibles fossiles par unité de PIB (production et consommation) et en proportion des dépenses nationales totales consacrées à ces combustibles

- 13.1.1 Nombre de personnes [décédées/disparues] lors de catastrophes pour 100 000 personnes
 - 13.1.3 Proportion d'administrations locales ayant adopté et mis en place des stratégies locales de réduction des risques de catastrophe, conformément aux stratégies suivies à l'échelle nationale
 - 14.5.1 Surface des aires marines protégées, en proportion de la surface totale
 - 14.6.1 Progrès réalisés par les pays dans la mise en œuvre des instruments internationaux visant à combattre la pêche illicite, non déclarée et non réglementée
 - 15.1.1 Surface des zones forestières, en proportion de la surface terrestre ; proportion des sites importants pour la biodiversité [des eaux douces/terrestre]
 - 15.3.1 Surface des terres dégradées, en proportion de la surface terrestre
 - 15.4.1 Proportion moyenne des sites importants pour la biodiversité des montagnes qui se trouvent dans des aires protégées
 - 15.4.2 Indice de couvert végétal montagneux
 - 15.5.1 Indice de la Liste rouge
 - 16.1.1 Nombre de victimes d'homicide volontaire pour 100 000 habitants
 - 16.3.2 Proportion de la population carcérale en instance de jugement
 - 16.9.1 Proportion d'enfants de moins de 5 ans ayant été enregistrés par une autorité d'état civil
 - 17.2.1 Aide publique au développement nette, [montant total/montant alloué aux pays les moins avancés] en proportion du revenu national brut des pays donateurs membres du Comité d'aide au développement de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE)
 - 17.3.2 Volume des envois de fonds de travailleurs migrants en proportion du PIB total
 - 17.4.1 Service de la dette en proportion des exportations de biens et services
 - 17.6.2 Abonnements à une connexion à Internet à haut débit fixe pour 100 habitants
 - 17.8.1 Proportion de la population utilisant Internet
 - 17.9.1 Valeur en dollars de l'aide financière et technique promise aux pays en développement
-